

Bonsoir

Mesdames et messieurs les maires et élus

Mesdames et messieurs les employés de notre mairie

Mesdames les directrices d'école et les enseignantes

Mesdames et messieurs les présidents d'association

Mesdames et messieurs, Neuvecelloises, Neuvecellois

Le conseil municipal et moi-même vous remercions de votre présence ce soir

Je suis particulièrement émue d'occuper cette place ce soir et je vous demanderai une grande indulgence si vous le voulez bien. L'avantage pour vous c'est que je n'ai pas prévu de faire trop long, vous pouvez d'ores et déjà vous rassurer.

Vous vous posez sans doute beaucoup de questions sur ma présence.

Monsieur Philippe DRAGO, notre Maire, est, vous l'imaginez, particulièrement désolé de ne pouvoir être présent ce soir.

Malheureusement, son état de santé ne s'améliore pas. Il est en proie à des douleurs actuellement non contrôlées liées à des hernies cervicales. Il subira une intervention le 3 février. Nous lui souhaitons évidemment de se rétablir au plus vite et de trouver enfin la sérénité et la santé. En attendant, je peux vous rassurer et vous assurer que notre Commune est entre des mains vigilantes, et que chaque adjoint assure ses délégations sans faille avec l'aide indispensable de nos conseillers municipaux.

Le marathon des vœux a déjà commencé début du mois et nous devons malheureusement noter plusieurs abandons. Plus sérieusement, Monsieur le Député Maire Marc FRANCINA, retenu à l'Assemblée et monsieur le Conseiller Général Gaston GASTON, ne seront pas présents ce soir et madame Josiane LEI, Présidente de la Communauté de Commune du Pays d'Evian est annoncée en retard

Avant de commencer véritablement, nous souhaitons exprimer notre profonde solidarité aux victimes des violences abjectes et inhumaines récemment commises sur notre sol français et notre immense compassion aux familles endeuillées.

Il est bien difficile de conserver la foi en la nature humaine en de pareilles circonstances, mais les récentes mobilisations soudant notre pays et l'opinion internationale autour du respect absolu de la liberté d'expression et du rejet massif de la barbarie, de la haine et de l'intolérance, démontrent ainsi que l'Homme est aussi capable du plus beau.

Je tiens absolument ici à saluer le mérite et le courage des forces de l'ordre.

Au nom de la liberté, au nom de la démocratie, au nom de notre humanité, je vous propose de respecter une minute de silence.

La transition est évidemment délicate.

Mais je ne peux commencer sans remercier avec la plus grande sincérité Catherine, Elisabeth, Karine, Julia et Manon, les fées du secrétariat sans qui rien ne serait possible. Elles sont chacune précieuses et indispensables et permettent que la situation délicate que nous traversons actuellement n'ait aucun retentissement sur les affaires courantes de la Mairie.

J'en profite pour vous présenter Julia DENIER et Manon SERVOZ, nouvellement arrivées et j'en profite aussi pour féliciter Catherine SANNICOLO, notre nouvelle Directrice Générale des Services, fraîchement promue. Je ne vous obligerai pas à prendre la parole sauf si le souhaitez même si j'avoue que Joseph Trincat m'en a donné l'idée dimanche soir.

Merci à Jean-Pierre FAVRAT, directeur des Services Techniques et à toute son équipe pour leur disponibilité, leur réactivité et leur adaptabilité sans limite.

Je veux remercier absolument chaque personne de notre conseil municipal renouvelée pour les deux tiers.

Année 2014, année de transition. Forcément difficile après 36 années de règne de Louis DURET, mais comme je m'autorise parfois à le préciser à certains nostalgiques, ça, c'était avant

....

Une nouvelle équipe enthousiaste, dynamique, présente, qui œuvre chaque jour avec une vraie volonté de travailler ensemble dans l'intérêt de la collectivité, notre belle commune de Neuvecelle. Cela se manifeste dans les faits, dans chacune des commissions et je remercie aussi l'opposition qui s'implique de manière cohérente et constructive avec un vrai sens de l'engagement et du dialogue. Nous avons la chance immense d'avoir une équipe soudée et prête à déplacer des montagnes.

Il est aisé de critiquer l'immobilisme de certains de nos élus, qu'ils soient salués et remercier ici pour leurs actions.

La menace de la taxe sur les terrains constructibles non bâtis est levée depuis le 23 décembre 2014. Saluons l'efficace action de lobbying des parlementaires haut-savoyards et du député Martial SADDIER en particulier, Président de l'AMF74.

Merci aussi à monsieur Georges-François LECLERC, préfet de Haute-Savoie qui est intervenu directement auprès de MMES PINEL et ROYAL pour que les voix de nos députés soient relayées dans les ministères.

Je vais remercier aussi l'école à travers ses directrices, ses enseignantes, les ATSEM et les intervenants en périscolaires.

La précédente municipalité avait déjà bien avancé le dossier des fameux rythmes scolaires

La belle collaboration qui nous unit à l'école maternelle et élémentaire a permis une organisation efficace, qui sera réévaluée par le comité d'amélioration composée d'enseignants, de parents d'élèves, d'intervenantes en activités périscolaires et d'élus.

Nous avons une école dynamique et où il fait bon grandir et s'épanouir, merci à chacune d'entre vous mesdames.

En matière d'urbanisme et de cadre de vie, l'année 2015 sera riche en évènements, dans lesquels chaque citoyen de notre commune sera impliqué et devra s'impliquer.

Cette année verra tout d'abord la naissance d'un projet structurant pour notre communauté. Nous le savons, le développement démographique de notre village aujourd'hui et dans un avenir proche nous oblige à prévoir l'agrandissement et l'extension du groupe scolaire Robert MAGNIN. Preuve en est l'ouverture d'une quatrième classe en maternelle à la rentrée 2014.

Nous devons faire face à une forte demande d'inscription d'élèves et les éléments statistiques en notre possession nous démontrent de façon évidente le besoin urgent d'offrir des places et des classes supplémentaires.

Nous avons déjà, au courant de l'année écoulée, dressé avec tous les intervenants au sein de l'école que ce soit le corps enseignant, les associations et le personnel de la commune, un diagnostic des besoins réels.

Et nous ne pouvons pas nous permettre d'établir cet agrandissement à court terme. La vision que nous devons avoir, au mieux de nos connaissances actuelles est un établissement scolaire qui puisse être encore d'actualité dans 15, 20 ans.

En réalisant ce projet, nous allons en profiter pour restructurer encore plus la place du village. C'est une chance pour nous tous. Il matérialisera encore plus Milly en tant que cœur. Un bâtiment annexe nous permettra d'accueillir les associations demandeuses de salles de sport. Ce projet ambitieux ne pourra se faire qu'avec votre soutien.

Les temps étant durs pour tout le monde, il ne pourra se faire dans sa globalité qu'avec des aides de l'ensemble des acteurs à tous les niveaux, communauté européenne, état, conseil régional, conseil général et CCPE. Nous irons chercher les subventions là où on peut encore en trouver pour financer cet édifice central dans le développement de notre patrimoine commun. Ce ne sera pas facile et nous devrons userons de toute notre énergie et arguments pour en démontrer la nécessité.

La phase diagnostique est aujourd'hui posée. Nous allons établir cette année le programme et cahier des charges pour cet agrandissement. Un concours d'architecture sera organisé et nous espérons pouvoir avoir les résultats pour la fin de cet été afin de pouvoir mettre les travaux en route dès 2016. Selon les planifications envisagées par ce concours, les enfants rentreront dans leur nouvel établissement dès la rentrée 2017 ou 2018.

Inutile de rappeler aujourd'hui le rôle essentiel d'une école contre la barbarie dont nous avons été témoin ces dernières semaines et je me permettrai de citer Victor Hugo pour démontrer ce rôle de rempart démocratique qu'à l'école encore aujourd'hui " Ouvrir une école, c'est fermer une prison"

Ce sera ensuite la révision de notre Plan Local d'Urbanisme. Révision complète, en profondeur, afin de répondre aux exigences légales. Mettre ce document essentiel pour notre vie quotidienne à jour avec les nouvelles réglementations, les lois SRU, ALLUR et Grenelle II de l'environnement. Mais c'est aussi l'occasion de définir notre vision, à nous tous neuvecellois, de village, de notre cadre de vie. A quoi ressemblera notre village dans 10, 15 ou même 20 ans ?

C'est par le biais de ce document que nous pouvons y apporter une réponse. L'élaboration d'un tel document prend du temps, environ 24 mois. Il se doit d'être le fruit du consensus et de la concertation.

C'est déjà le cas au sein de la commission d'urbanisme, dans laquelle les avis de tous comptent, les points de vue de chacun respectés et qui prépare les bases de ces réflexions. Nous ne pouvons que nous en féliciter. Mais au-delà des réflexions de commission, ce sont tous les citoyens qui seront amenés, dans un très proche avenir, à se prononcer sur le devenir de notre bourg. De nombreuses réunions publiques seront organisées au cours de cette année 2015 pour vous tenir informés de la progression des axes retenus pour notre PLU mais aussi, et surtout ai-je envie de dire, pour avoir votre avis, récolter vos vœux.

Mais il ne faut pas se leurrer. Ce sera dur, ne serait-ce que par la mise en œuvre des multiples réglementations en vigueur, des lois, les avis et autre "retocage" des services de l'état. Mais quand on sait ce qu'on veut pour notre bien, notre volonté commune vaincra.

### **L'aménagement du cadre de vie passe évidemment par la sécurisation de ses axes routiers.**

En mars 2014 un accident mortel s'est produit à l'entrée de notre village. Un drame intolérable et le sentiment d'insécurité qui en découle ont marqué les esprits. Tout le monde y allait de son avis: "et si un enfant avait été là", les gens vont trop vite dans Neuvecelle.

Nous avons décidé dès le début de notre mandat de s'atteler à l'ouvrage et de sécuriser la traversée de Milly dans son entier. Nous avons mandaté un bureau d'étude dont le mandat, finalement, ne s'arrêtera pas à un simple toilettage. En accord et avec l'appui financier du conseil général, le projet s'étend du tir au pigeon jusqu'au croisement du banc vert / route de Thollon.

Cette sécurisation ira dans une intégration complète des modules de sécurité choisis dans l'environnement paysager et permettront également de redéfinir clairement la place de Milly, de permettre de mieux identifier l'entrée de l'agglomération et également de poursuivre la construction des trottoirs là où ils manquent afin de permettre une circulation piétonnière complète du haut de Neuvecelle jusqu'à Evian.

## **ASSAINISSEMENT**

Les pluies de l'été dernier nous ont montré de manière évidente les faiblesses de notre réseau d'eaux claires et usées ainsi que les points noirs présents sur l'ensemble de la commune. Un véritable projet d'envergure en est la modernisation et la reprise des réseaux d'eaux claires et usées défaillants du Parc de l'Abbaye. Avec le soutien de la CCPE qui a pris conscience de l'enjeu pour notre développement aussi bien urbain qu'environnemental, les travaux seront entrepris pour éviter les désagréments, et le mot est faible, que nos concitoyens subissent. C'est un challenge car, sans entrer dans des considérations techniques, le problème est lié également aux différents bassins versants amenant naturellement de l'eau ruisselante et l'imperméabilisation de certains secteurs qui n'ont fait qu'aggraver le problème. Nous tenons ici à remercier les élus de la CCPE qui nous apportent un soutien sans faille pour améliorer durablement la situation.

Enfin, nous oeuvrons ardemment dans le cadre du développement durable.

Je citerais 3 projets en cours.

- La concrétisation du diagnostic éclairage qui va nous permettre d'optimiser les moyens d'éclairage dans notre village, de limiter la pollution lumineuse et d'en réduire le coût à long terme.
- l'élaboration d'un conseil municipal des jeunes entre 9 et 13 ans.
- Les projets d'entretien des différents parcs en accord avec le développement durable

Je remercie les 23 associations de Neuvecelle, qui chacune à leur manière font de notre village un lieu d'accueil, de convivialité et de festivité. Elles permettent à travers la diversité de leur offre de dynamiser et de nourrir une vie sociale riche. Elles favorisent les échanges entre neuvecellois, comme lors des Olympiades dont les prochaines auront lieu le WE du 6 et 7 juin et dont l'ambition est de se développer dans l'intercommunalité.

A noter dans cet esprit la première fête de la musique co-organisée avec nos voisins de Maxilly et qui se déroulera le 20 juin sur les quais de Grande-Rive Petite -Rive.

Nous sommes tous à votre disposition pour vous recevoir en mairie, et conformément à notre promesse de campagne nous avons le plaisir de vous convier à notre première réunion publique pour vous faire part plus précisément des différents projets sur lesquels nous travaillons ensemble, pour vous, avec vous.

**Réunion publique Le jeudi 21 mai à 19h00 ici même à la Salle d'Animation.**

Un maire n'est rien sans ses adjoints, mais un 1<sup>er</sup> adjoint est encore moins que rien sans ses autres collègues adjoints, alors un immense merci à Claudette, Christian, Bernard, Hervé et Quentin pour leur soutien sans faille.

Je voudrais aussi remercier les maris et les femmes de ... ainsi que leur famille, Marguerite RUFFET, Christiane CHAFFANEL, Dominique DEAL, Florian CHAPUIS, Jean-Pierre DURET et Arnaud VIOLLAND qui en ces temps particuliers, ont bien compris qu'ils n'avaient pas à chercher bien loin leur conjoint quand ils ne les trouvent plus à la maison, il suffit de se rendre avenue de Verlagny, à la Mairie.

Je vous souhaite de vivre cette nouvelle année dans la santé et l'amour de vos proches.

Je vous souhaite une année debout, une année à clamer notre foi dans l'humanité profonde qui habite chacun d'entre nous, une année à vivre cette humanité dans la joie, le bonheur de partager des vraies moments de vie ensemble, dans le respect de l'autre.

Ne devenons pas amnésiques, affichons de la cohérence entre nos paroles et nos actes et faisons déjà vivre notre tolérance, notre ouverture et notre démocratie au sein des instances dans lesquels nous avons chacun la chance et l'honneur de siéger.